

Élections Nouveau-Brunswick
Allocation annuelle payable aux partis politiques enregistrés admissibles
conformément aux articles 31, 32 et 33 de la *Loi sur le financement de l'activité politique*

Pour l'exercice financier 2013-14

Montant

Budget principal Crédit budgétaire autorisé par l'Assemblée législative \$668,000

Remboursement des honoraires de vérification Honoraires de vérification de l'année civile précédente payables au premier trimestre de l'exercice financier en cours

Nombre de partis politiques enregistrés	5				
Remboursement maximal par parti	\$ 2,000			\$10,000	
				\$658,000	

Budget restant \$658,000

Versements de l'allocation annuelle	Partis politiques enregistrés admissibles aux versements de l'allocation annuelle	Votes valides exprimés lors de la dernière élection générale provinciale (2010)	Proportion des votes valides exprimés arrondie à trois décimales	Allocation, selon la proportion des votes valides exprimés, arrondie au dollar le plus proche	Versements trimestriels égaux
	Progressiste conservateur	181,397	0.490	\$322,420	\$80,605.00
	Parti libéral	128,078	0.347	\$228,326	\$57,081.50
	Nouveau Parti démocratique	38,686	0.105	\$69,090	\$17,272.50
	Parti Vert NB Green Party	16,943	0.046	\$30,268	\$7,567.00
	Alliance des gens du N.-B.	4,363	0.012	\$7,896	\$1,974.00
	Total	369,467	1.000	\$658,000	\$164,500.00